**LIGUE DES DROITS DE L’HOMME                                Nouméa, le 20 septembre 2001**

**ET DU CITOYEN  DE NOUVELLE-CALEDONIE**

**BP 8298 – 98 807 NOUMEA CEDEX**

**Tél / Fax: 24 12 86    Mail:** **ldhnc@lagoon.nc**

**COMMUNIQUE N°16**

**La Ligue des Droits de l’Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie apporte son entier soutien au Conseil National pour les Droits des Peuples Autochtones dans sa lutte pour la reconnaissance des droits déjà reconnus à l’identité culturelle et à un statut particulier des personnes et des terres, mais encore droits à la propriété intellectuelle, droits économiques sur les produits de son sol, de son sous-sol et de la mer, droit à la protection complète de son environnement et enfin droits collectifs concernant son organisation sociale dans le respect des droits individuels de tout être humain.**

**La Ligue des Droits de l’Homme et du Citoyen de la Nouvelle-Calédonie apporte également au CNDPA le soutien de la Ligue Française des Droits de l’Homme par la voix de son Président Maître Michel Tubiana, de passage récemment à Nouméa, ainsi que le soutien de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l’Homme, dont Me Tubiana est l’un des vice-Présidents et qui regroupe les Ligues des Droits de l’Homme de 135 pays à travers le monde. La Ligue de Nouvelle-Calédonie, comme celle de Polynésie, en feront bientôt directement partie.**

**Le Président       Elie POIGOUNE**